

« Figure d'un favori exemplaire au XV^e siècle : le règne d'Alvaro de Luna, "mayor señor sin corona" », dans Ricardo Saez (dir.), *L'Espagne des validos, 1598-1645*, Rennes, PUR, 2009

Figure d'un favori exemplaire au XV^e siècle **Le règne d'Álvaro de Luna, « mayor señor sin corona »¹**

Álvaro de Luna n'appartient pas à la période qu'il est convenu de nommer « l'Espagne des favoris ». De fait, Álvaro de Luna n'est ni un favori tel qu'on se plaît à le définir au XVII^e siècle, ni même un homme du Grand Siècle. Connétable de Castille sous Jean II, dans la première moitié du XV^e siècle, et Grand Maître de l'ordre de saint Jacques, il demeure, par antonomase, le « mayor señor sin corona » de tous les temps, le « máximo favorito »².

Toutes les périodes néanmoins se sont intéressées à cette figure superbe d'un *privado* dont la fin tragique engageait à la méditation sur les vanités du monde³. Ainsi le XVII^e siècle – avec les deux œuvres théâtrales du docteur Mira de Amescua⁴ – offrait-il une variation autour du thème de l'inconstance de la privauté. Le XIX^e siècle, pour sa part, traversé d'un souffle romantique, exaltait alors ces figures broyées par la tyrannie de la monarchie (celle de la décapitation d'Álvaro de Luna, telle que la peint Rodríguez de Losada ; celle encore des *comuneros* ployant sous le joug d'un empire trop brutal). Sans aucun doute, la chute proprement inconcevable de celui que l'on qualifiait de véritable roi sans couronne fut dans tous les esprits des favoris du XVII^e siècle comme une mise en garde face à la double infortune du favori, cible du ressentiment d'une noblesse entravée et maintenue à l'écart autant que victime de l'ingratitude d'un roi gagné par l'inquiétude d'un trop grand pouvoir aux côtés du sien. Dans le cas de Jean II, ce pouvoir que le favori arborait, était devenu, en cette fin de règne, une menace certaine pour l'autorité du prince héritier Henri, futur Henri IV de Castille.

Favori par antonomase, Álvaro de Luna le fut en raison de la longévité de sa faveur et de l'étendue de son pouvoir, qui n'eurent d'égal que cette superbe chute qui semblait incarner les caprices de la roue de la Fortune : « ¿Quién podrá decir cuánto se estendió su codicia e potencia dél, ca de treinta y dos años que él gobernó el reino, en los veinte dellos no se hizo provisión en lo temporal ni en lo espiritual, sino por su mano, e por su

¹ Gonzalo Chacón, *Crónica de Álvaro de Luna, condestable de Castilla, maestre de Santiago*, Juan de Mata Carriazo (éd.), Madrid, Espasa Calpe, 1940, p. 8 : « [...] el más famoso e nombrado varón que en los nuestros tiempos, sin tener corona, en las Españas ovo [...] » ; p. 428 : « Capítulo CXXVIII : De la muerte del mejor caballero que en todas las Españas ovo en su tiempo, e mayor señor sin corona, el buen maestre de Santiago ».

² John Elliott et Laurence Brockliss (éd.), *El mundo de los validos*, Madrid, Taurus, 1999, « Introduction » de John Elliott.

³ Arrêté sur ordre du roi en la ville de Burgos le 4 avril 1453, Álvaro de Luna fut décapité sur la place publique de Valladolid le 3 juin 1453.

⁴ Antonio Mira de Amescua, *Comedia famosa de Ruy López de Ávalos (primera parte de don Álvaro de Luna) [Próspera fortuna de don Álvaro de Luna y adversa de Ruy López de Ávalos]* ; *id.*, *Adversa fortuna de don Álvaro de Luna*, imprimées toutes deux en 1635 à Madrid.

nombre y consentimiento? »⁵. La maxime assénée telle une fatalité par Antonio Pérez plus d'un siècle plus tard se voyait, dès lors, préfigurée en ce XV^e siècle : « las grandes confianzas tienen grandes caídas »⁶. Et cette chute depuis le pouvoir suprême jusqu'à la mort infâme sur le billot par simple billet griffonné du roi se prêtait fort bien, au XVII^e siècle, à l'envolée dramatique d'un Mira de Amescua :

Y acabe aquí la tragedia
de la embidia y la Fortuna.
Acabe aquí el gran eclipse
del resplandor de los Lunas.

Ce texte faisait écho (jouant de ces douces correspondances propres à la mémoire collective) aux *Coplas a la caída de don Álvaro de Luna*, de don Iñigo López de Mendoza, marquis de Santillane, qui osait tourner en dérision, au lendemain de la mort d'Álvaro de Luna, la chute de celui que le roi avait installé à sa droite, sur la *cadira del honor* : « De tu resplandor ¡o Luna ! / Te ha privado la Fortuna »⁷. De la pointe ironique du XV^e siècle à la lamentation tragique du XVII^e siècle, le cours de l'histoire se voyait ainsi dramatisé, donnant toute sa gravité à une époque qui faisait désormais d'Álvaro de Luna une figure historique de référence pour la conscience nationale.

Il est fréquent de voir brossé, ici et là, le portrait ambivalent d'un favori, tantôt portant à bout de bras un pouvoir affaibli dont il serait le soutien autant que la caution, tantôt figurant la borne solidement ancrée qui viendrait limiter l'exercice de la souveraineté royale, empêchant que le souverain zélé ne reprenne la main sur un pouvoir qu'il a abandonné par excès de confiance, par faiblesse, par négligence ou par désintérêt. Sans prétendre nier la part de fondement qu'offrent de telles approches, il nous semble que celles-ci réduisent fortement l'appréhension d'un phénomène curieux : comment expliquer l'apparition du favori à certains moments de l'histoire de l'Espagne ? Selon l'historien Jean Bérenger⁸, il y a bel et bien, au préalable, une nécessité conjoncturelle des monarchies aux XVI^e et XVII^e siècles expliquant l'avènement du favori et rendant ainsi caduque une certaine historiographie traditionnelle qui tire profit de supposés traits psychologiques des souverains. L'insistance sur une amitié par trop masculine ne peut épuiser, on le comprend aisément, l'explicitation d'un phénomène hautement politique. À l'évidence, au XV^e siècle, seules la complexité d'un état moderne en voie de consolidation et la densité des implications de ce qu'il est coutume de nommer, en

⁵ Fernán Pérez de Guzmán, *Generaciones y semblanzas*, Biblioteca de Autores Españoles, t. LXVIII, Madrid, Rivadeneira Editor, 1877, p. 716.

⁶ Antonio Pérez, *Aphorismos de las cartas españolas y latinas de Antonio Pérez*, cité par James M. Boyden, « 'De tu resplandor, te ha privado la Fortuna' : Los validos y sus destinos en la España de los siglos XV y XVI », dans John Elliott et Laurence Brockliss (éd.), *El mundo de los validos*, op. cit., 1999.

⁷ Marquis de Santillane, Iñigo López de Mendoza, *Coplas contra don Álvaro de Luna*, dans *Poesías completas*, A. Gómez Moreno (éd.), Barcelona, Kerkhof, 1988.

⁸ Jean Bérenger, « Pour une enquête européenne : le problème du ministériat au XVII^e siècle », *Annales*, n° 29, 1974.

Castille, le « *poderío real absoluto* » peuvent jeter quelque lumière sur le recours rendu inévitable à un *privado*. Double de la figure du souverain, il endosse l'action royale quand le roi tout entier s'abandonne alors à l'impérative nécessité d'incarner la charge royale, dans un jeu de représentation/sacralisation de sa fonction de vicaire de Dieu sur terre.

Ainsi, au XV^e siècle – et de façon à première vue contradictoire –, le favori Álvaro de Luna, monopolisa un pouvoir immense qu'il exerça avec autorité (d'aucuns diront avec tyrannie⁹), sans jamais cesser d'œuvrer à l'exaltation de la figure royale. Il accompagna avec acharnement un processus de solidification monarchique, et tout en incarnant la figure à la fois lumineuse et sombre d'un double du roi protecteur et menaçant, il fut sans aucun doute le meilleur adjuvant d'un pouvoir royal absolu en phase d'affirmation.

I – Figures du favori Álvaro de Luna

1 – La prise du pouvoir

Né autour des années 1380, bâtard d'une famille aragonaise de renom et neveu de l'antipape Benoît XIII, Álvaro de Luna arrive en Castille en 1408 comme *doncel* (damoiseau) de l'enfant roi, Jean II de Castille. Son père, avant lui, occupait une fonction de prestige (*copero del rey*, échanson du roi) auprès du roi Henri III, preuve s'il en est que la critique pointant un homme de basse extraction, sans seigneurie propre, et donc inapte aux choses du gouvernement se voulait, sans nul doute, un simple argument de contre-propagande. En effet, il était de bien mauvaise habitude, parmi ses détracteurs, de souligner subrepticement les origines pour le moins modestes de sa mère, tel que le fait Fernán Pérez de Guzmán – oncle du marquis de Santillane et

⁹ Isabel Pastor Bodmer, *Grandeza y tragedia de un valido. La muerte de don Álvaro de Luna*, Madrid, Caja de Madrid, 1992, vol. II, *Documentos*, p. 349 : « Carta de Juan II a Juan Ponce de León, conde de Arcos, notificándole la prisión del condestable » : « Ya sabedes [...] el grande logar que cerca de mí [...] ha tenido e usurpado don Álvaro de Luna [...] y continuándolo e apoderándose más cada día de todo ello, excesivamente y sin templanza ni medida ».

Nous citerons également un texte politique trop méconnu encore sous cet angle, le Mémorial que le *bachiller* tolédan García de Mora rédigea en 1449 pour défendre la Sentence-Statut, première velléité d'ostracisme des judéoconvers de la ville de Tolède. Celle-ci, pour se protéger de la « tyrannie » du favori et combler ce « defecto de jurisdicción » d'un monarque incapable de gouverner (manifestant « remisa y negligente condición de rey », tel que l'écrit Fernán Pérez de Guzmán, dans les *Generaciones y Semblanzas*, *op. cit.*) avait, de sa propre initiative, fomenté la révolte de la *comunidad* contre les *conversos* pour garantir la justice et combler ainsi les défaillances du pouvoir monarchique : « Conoscida cosa sea cómo en las grandísimas e intolerables crueldades e inhumanidades hechas en el género humano y cristiano de los dichos Reinos de Castilla y de León, de cuatro años a esta parte, **por el malo tyrano D. Álvaro de Luna**, Condestable que se llama de Castilla [...] y **porque no mana de su voluntad [del rey] pues aquella está presa y opresa con todos sus reynos del dicho tirano cuyos mandamientos obtempera, cumple y obedece el dicho señor rey [...]** porque sobre esto requirieron muchas veces al señor rey y **non fallaron en él justicia, en defecto de la cual**, por su propia autoridad pudieron [la comunidad de Toledo] hacer lo que hicieron » (*Memorial del Bachiller Marquillos de Mazarambros*, dans Eloy Benito Ruano, *Los orígenes del problema converso*, Barcelona, El Albir, 1976, p. 103, 108 et 111). C'est nous qui soulignons.

ennemi viscéral d'Álvaro de Luna, ainsi que tout son lignage – dans les *Generaciones y Semblanzas* : « Preciábase mucho de linaje, no se acordando de la humilde y baja parte de su madre ». Pour autant, se pouvait-il que l'homme, tout pétri de théories chevaleresques, ignorât que le statut nobiliaire ne se transmettait que par voie patrilinéaire ? Certes non, et pour tout dire, sous la plume du grand humaniste qu'il fut, la remarque n'était qu'une petite pique mesquine dardée dans le seul but d'écorner la réputation du *privado*, coup de griffe bien vil qui mettait d'ailleurs en porte à faux sa propre conviction intime, lui qui reconnaissait que la vertu n'était point dans le sang, mais dans la valeur de l'individu :

Yo digo así que la buena crianza
da más virtud que la naturaleza [...].
Fijos de hombres rústicos e serviles
vi venir niños a las cortes reales,
e conversando con gentes curiales,
ser avisados, discretos, sotiles¹⁰.

À la mort de son père, Álvaro de Luna fut confié à son oncle, Juan Martínez de Luna, qui veilla sur son éducation, soignée à l'extrême, pour lui permettre de briguer, à la cour de la régente Catherine de Lancastre, quelque charge de page auprès du jeune roi. De 1408 à 1419, la faveur d'Álvaro de Luna auprès de Jean II alla croissant¹¹ jusqu'à se manifester au grand jour, en 1419, lorsque le roi demanda publiquement à Álvaro de Luna de coucher dans sa chambre, à ses pieds :

E como fuese allí entregado el reino al rey, el cual de cada día mucho se pagaba más de Álvaro, e lo preciaba más, e crecía más la voluntad de lo amar, así como sentía crecer las bondades e virtudes de don Álvaro, e íbale el rey de cada día dándole mayor parte de sí e mayor lugar en las cosas [...]. E fabló don Álvaro de Luna con el rey, cuando vido que todos estaban así repartidos, diziéndole :
- Señor, pues yo solo quedo, e todos estos caballeros tienen fechas sus compañías ante vuestra cámara, mandad a mí ante ellos que me acueste a los pies de vuestra cama [...]. Como el rey gelo mandase, don Álvaro lo fizo luego. Como quiera que el escándalo fue grande entre todos, grandes fueron las amenazas que fizieron a don Álvaro estos grandes que con el rey estaban [...] ca avían procurado mucho acostarse a los pies del rey, más non les avía seído dado lugar¹².

La position d'Álvaro de Luna aux côtés du roi avait été jusqu'alors largement encouragée et protégée par le Grand Majordome, don Juan Hurtado de Mendoza, qui avait épousé une cousine germaine d'Álvaro de Luna. Pour autant, la prise de pouvoir définitive survient de façon inattendue, par le coup malheureux de Tordesillas. En 1420,

¹⁰ Fernán Pérez de Guzmán, *Coplas de vicios y virtudes*, dans Julio Rodríguez Puértolas (éd.), *Poesía de protesta en la Edad Media. Historia y Antología*, Madrid, Gredos, 1968, p. 155.

¹¹ Gonzalo Chacón – dont la chronique tout à la louange d'Álvaro de Luna se veut, plus qu'un texte hagiographique et partisan, une œuvre de réhabilitation de son ancien maître – résume ainsi sobrement, en tête de chapitre, cette période correspondant à la naissance de l'amitié, puis à la faveur : « Cómo iba creciendo don Álvaro de Luna en estado y virtudes » (*op. cit.*, p. 27).

¹² Gonzalo Chacón, *op. cit.*, p. 31 et 33.

alors que l'infant Henri d'Aragon force la chambre du roi dans une tentative scandaleuse de s'emparer de ce dernier, l'occasion lui est donnée d'émerger telle l'ombre protectrice de son roi. Gardant tout son calme face à un roi en retrait, c'est lui qui s'exprima le premier pour houspiller les rebelles, pourtant princes de sang, rendant par cette intervention courageuse la parole – et donc le pouvoir – à un roi prisonnier :

[...] don Álvaro, sin se alterar ni fazer ningún mudamiento (*en dépit des multiples sollicitations de l'infant Henri qui cherchait à le gagner à sa cause*¹³), antes con mucho esfuerzo en el semblante, afirmase dezirles estas palabras :

- ¿Buena gente, tan de mañana dónde? ¿Hoy se vos es olvidada, infante, la reverencia que a los reyes es devida, cuanto más al vuestro rey e señor natural? [...].

E el rey les comenzó a retraer lo que fazían¹⁴.

L'intervention d'Álvaro de Luna restaurant le roi dans sa prééminence et dans sa liberté¹⁵, marque concrètement son entrée au Conseil Royal, nommé par Jean II en signe de gratitude. Il fait preuve, lors de cette première collision violente entre les Infants et le roi, d'une finesse politique certaine et le rôle qu'il s'attribue lui permet de retirer un profit maximal des erreurs de ses ennemis. À ce moment-là, le lien de proximité qu'il entretient avec le roi est si fort qu'il s'impose désormais avec éclat comme le plus fidèle d'entre tous (tel que le suggère l'interjection « Señor, pues solo yo quedo »), bien au-delà de l'influence de son oncle vieillissant. Toute l'acuité d'Álvaro de Luna se résume à une certitude : la seule façon de faire carrière aux côtés de son roi était d'extraire celui-ci des clans partisans des Infants d'Aragon, Henri et Jean, soucieux chacun d'imposer une tutelle en Castille en captant la volonté du souverain. Pour cela, il fallait extirper le roi de ce conflit bicéphale en créant une tierce voie supérieure : celle d'une monarchie inviolable, intouchable, libérée des partialités du royaume, déliée pareillement des lois du royaume, afin que le roi gouvernât selon son bon vouloir, en vertu de sa seule science. Sur cette voie du pouvoir absolu chemineraient alors, au-dessus des clans, le roi sacré et son favori/adjuvant tout-puissant.

S'ensuit, dès lors, une longue marche vers la puissance suprême par accumulation de charges, de titres et de rentes afférentes. En 1423, l'octroi de la connétablie signe la rançon du succès de Tordesillas : Álvaro de Luna devient chef des armées, jouissant de compétences juridiques vastes et d'immenses rentes attachées au titre de connétable de Castille. Dans l'agencement gouvernemental du XV^e siècle, cette promotion marque, sans aucun doute, le climax de toute carrière administrative et militaire. Il s'empare

¹³ *Idem, op. cit.*, p. 38 : « E por parte del infante, e de los que lo siguieron en aquel fecho, fueron movidos a don Álvaro de Luna grandes partidos porque él quisiese ser con ellos ».

¹⁴ *Idem*, p. 37.

¹⁵ La vision de la prise de Tordesillas de 1420 que nous relatons en suivant la chronique partisane de Gonzalo Chacón prend l'allure, sous la plume de Fernán Pérez de Guzmán, d'une croisade menée par les Infants pour libérer le roi de l'emprise néfaste de son favori. Quoi qu'il en soit, cette atteinte au roi demeure, dans tous les cas, « el primer insulto de aquel tiempo » (Fernán Pérez de Guzmán, *op. cit.*, p. 717).

alors d'une série d'offices royaux au sein des municipalités marquant ainsi les prémisses d'un pouvoir qui plonge des racines profondes aux quatre vents de la Castille : *alcalde mayor de la Frontera* (magistrat nommé par le Conseil Royal) des évêchés de Cordoue et Jaén ou tabellion des rentes de Tolède et de son archevêché¹⁶. Puis, il s'emploie à conjuguer habilement des offices qui octroient un pouvoir domestique de proximité avec le souverain – comme celui de *camarero de los paños* (chambellan) – et des offices qui confèrent le pouvoir de distribuer des charges, c'est-à-dire le pouvoir d'amplifier les réseaux, de resserrer les allégeances et de conforter les clientélismes – comme celui de la *notaría mayor*¹⁷. Enfin, la charge de Grand Majordome de la Maison du prince héritier, dans ce processus de conquête stratégique, vient garantir la pérennité d'un pouvoir familial, peut-être dynastique, dans une tentative de patrimonialisation de la privauté. En cherchant à se rendre indispensable auprès du prince, Álvaro de Luna hypothèque, d'une certaine façon, le règne à venir au profit de son propre héritier, Juan de Luna, en faveur de qui il entend renoncer *post mortem* à toutes ses charges (pourtant nominales et procédant d'une grâce octroyée par Jean II¹⁸). Cette prise de pouvoir s'apparente en tout point (faut-il s'en étonner !) à celle que suivra, le règne suivant, le marquis de Villena, Juan Pacheco, favori du roi Henri IV de Castille (et, préalablement, membre de la clientèle d'Álvaro de Luna nommé à une tâche subalterne dans l'organisation de la Maison du prince héritier Henri¹⁹ avant d'accéder au poste de Grand Majordome) ; elle ne diffère pas non plus du mode d'accession à la faveur du duc de Lerme, si l'on croit Francisco Tomás y Valiente²⁰. Sans aucun doute, l'assaut du pouvoir se fige dans une voie désormais paradigmatique, dans laquelle la Maison du prince apparaît comme le marchepied le plus solide vers la faveur. Ainsi, dès les années 1580, le duc de Lerme avait-il obtenu de Philippe II la charge très honorifique de Gentilhomme de la Chambre du roi, qui lui donnait un accès privilégié au jeune Philippe, futur Philippe III. Depuis cette fréquentation resserrée du prince héritier, le duc de Lerme s'était hissé à la privauté, sans guère d'effort.

Pour autant, cette accumulation de charges qui toujours heurta la noblesse – que ce fut à l'époque d'Álvaro de Luna, qualifié à satiété de loup avide d'or²¹, ou au XVII^e siècle –,

¹⁶ José Manuel Calderón Ortega, « Los privados castellanos del siglo XV : reflexiones en torno a Álvaro de Luna y Juan Pacheco », dans José Antonio Escudero (coord.), *Los Validos*, Madrid, Dykinson, 2004, p. 49 et suiv.

¹⁷ Il s'agit d'une sorte de Grand Chancelier en charge des écritures, de la rédaction des lettres et des sceaux royaux.

¹⁸ Isabel Pastor Bodmer, *op. cit.*, vol. II, *Documentos*, p. 110 et suivantes : « 5 de septiembre, 1445, Ávila. Juan II autoriza a don Álvaro de Luna a renunciar en su hijo, Juan de Luna, los oficios y dignidades y tenencias que el condestable tenía ».

¹⁹ José Manuel Calderón Ortega, « Los privados castellanos del siglo XV : reflexiones en torno a Álvaro de Luna y Juan Pacheco », *op. cit.*

²⁰ Francisco Tomás y Valiente, « El poder político, validos y aristócratas », dans *Nobleza y sociedad en la España moderna*, Madrid, Ediciones Nobel, p. 142.

²¹ Voir, dans le *Doctrinal de privados*, du Marquis de Santillane, le vers : « ¡Oh, fambre de oro rabiosa ! » (Julio Rodríguez-Puértolas, *Poesía de protesta en la Edad Media castellana*, *op. cit.*, p. 162), ou encore,

ne nous semble pas imputable uniquement à une soif de richesses. Le souci institutionnel d'ancrer la faveur dans un entrelacs juridique et administratif propre à définir, à jalonner aussi, cette nouveauté qu'est alors *la privanza* telle que l'exerce Álvaro de Luna contraint à cette course effrénée au pouvoir. Le terme de « nouveauté » ne tient pas tant à la charge, qui existait de longue date²², qu'au contenu que lui confère Álvaro de Luna, véritable précipité de pouvoir entre les mains d'un seul homme au service d'un roi fait Dieu en son Royaume. Aussi n'est-il pas anodin de lire, sous la plume du Marquis de Santillane, l'exclamation toute empreinte de forfanterie d'un Luna se vantant d'avoir littéralement inventé une nouvelle forme de faveur, une nouvelle *guisa* :

Ca todos los que privaron
con señores e con reyes
non usaron tales leyes
como yo, nin dominaron
por tal **guisa**, nin mandaron
en civil nin criminal
a todos en general
ni pienso que lo pensaron²³.

N'oublions jamais, par ailleurs, que la réussite du favori manifeste l'éclat de la grâce royale et rend, de ce fait, tangible ce « gouvernement par la grâce » qui demeure l'expression la plus aboutie de la souveraineté et du pouvoir absolu. Et l'on aurait tort de penser que ces *gracias y mercedes* qui aliènent des biens du domaine royal au profit de lignages déterminés affaiblissent considérablement la monarchie. Bien au contraire, une noblesse puissante augure d'une monarchie bien servie et bien défendue, et les théoriciens de la noblesse se font fort de le rappeler au roi : « tanto es mayor la gloria del soberano cuanto es mayor el poder de sus súbditos »²⁴.

La particularité d'Álvaro de Luna – son péché de vanité sans doute – fut ce besoin irréprouvable de se voir nommé Grand Maître de l'ordre de saint Jacques, la plus riche des prébendes de Castille et la plus prestigieuse des charges offrant à son détenteur une formidable arrière base politique, militaire et économique. Ce titre, toujours convoité

dans Gómez Manrique, *Por fallecimiento del famoso poeta Juan de Mena...*, les vers : « no uséis de tiranía/como lobos robadores » (*idem*, p. 180).

²² Nous renvoyons, pour une analyse conceptuelle de la *privanza*, à l'article très éclairant et très dense de François Foronda, « La *privanza* dans la Castille du bas Moyen Âge. Cadres conceptuels et stratégies de légitimation d'un lien de proximité », dans *Lucha política. Condena y legitimación en la España medieval*, Isabel Alfonso, Julio Escalona et Georges Martin (coord.), Annexes des Cahiers de linguistique et de civilisation hispanique médiévales, vol. 16, Lyon, ENS Éditions, 2004.

²³ Marquis de Santillane, *Doctrinal de privados*, *op. cit.*, p. 163. C'est nous qui soulignons.

Il ne faut jamais oublier la part de (contre)propagande de ces textes, fortement hagiographique dans le cas de la chronique de Gonzalo Chacón, viscéralement fielleuse dans le cas des textes de Fernán Pérez de Guzmán et de son neveu, le marquis de Santillane. Pour autant, derrière une rhétorique manipulée, il faut pouvoir lire la critique d'une réalité historico-sociale.

²⁴ Diego de Valera, *Exortación a la paz*, dans *Prosistas castellanos del siglo XV*, Mario Penna (éd.), Madrid, Atlas Ediciones, 1959, p. 79.

par Álvaro de Luna, fut certainement le plus difficile à obtenir, le plus gratifiant aussi, car il marquait l'apothéose du pouvoir. Au-delà de la charge, nul être, nul puissance – si ce n'est Dieu – ne pouvait en limiter l'exercice car le Grand Maître était, en son ordre, tel le roi en son royaume : il gouvernait les terres des commanderies, les attribuait, distribuait les habits et les bénéfices et présidait, enfin, aux destinées des armées de l'ordre. Mais il fallut attendre que la charge, occupée préalablement par l'infant Henri, de sang royal, fût déclarée vacante à la mort de celui-ci. En dépit des guerres incessantes contre les Infants d'Aragon, le pape avait toujours refusé d'accéder à la demande de Jean II de destituer Henri ; ce n'est donc qu'en septembre 1445 que Nicolas V nomma Álvaro de Luna Grand Maître de Castille. La maîtrise de l'ordre fait figure de promotion ultime, démesurée sans doute, pour un homme sans liens de parenté royale. Il n'est pas inutile de rappeler que Jean II, afin de mettre à l'abri son jeune fils, le prince Alphonse – issu d'un second lit – contre les ambitions du prince héritier Henri (futur Henri IV de Castille) avait prévu, dans ses dispositions testamentaires, de lui céder la maîtrise de l'ordre de saint Jacques, ce que jamais Henri IV n'entérina. Que l'on veuille aussi garder en mémoire l'acharnement que mirent les Rois Catholiques à obtenir de la papauté le rattachement des maîtrises des ordres à la Couronne de Castille. Ces charges-là ne pouvaient, ne devaient échoir à un homme, car elles faisaient de lui un véritable roi sans couronne, sans sacralisation, sans scrupules, mais à la tête d'une armée, d'un parti et d'un pouvoir forcément dangereux pour la paix du royaume : une sorte d'État dans l'État.

2 – Particularités de la charge de favori

a - Fréquentation assidue

Si Álvaro de Luna pouvait se targuer d'avoir inventé une nouvelle forme de faveur, les modalités d'exercice de ladite charge, du moins dans les premiers temps, rappellent étrangement la voie traditionnelle de la privauté. Cette faveur, disons-le d'emblée, se nourrit d'une familiarité qui naît de la fréquentation assidue entre le roi et cet ami appelé à devenir son favori. Ce lien de prédilection, comme souvent, se construit pendant les années de l'enfance et se consolide au moment de l'adolescence. Un des secrets de la faveur réside donc dans la proximité avec le roi, c'est-à-dire dans une forme de monopolisation de la conversation royale. Être favori, c'est ainsi une façon d'être au plus près du roi, soit par une présence physique continue du favori afin de resserrer le lien de dépendance – présence qui exclut, nécessairement, celle d'autrui – ; soit par la présence, dans l'entourage du roi, des hommes de confiance du favori, afin de contrôler l'accès au souverain. La chose est si notoire qu'il est fréquent de voir, dans les cercles ennemis, ce lien qualifié d'ensorcellement, de ravissement pour mieux être discrédité. Ce fut le cas sous Álvaro de Luna (et nous ne citerons pas ici les détracteurs mais bien la plume du zéléateur Gonzalo Chacón, « que estaba apoderado de la persona

del rey »²⁵) ; ce sera également le cas sous Olivares, à qui les Espagnols prêtaient un art aigu de la *hechicería*, et même – à certains moments de tension politique – de la *brujería*²⁶. Remarquons toutefois une chose étrange, qui suscite admiration et étonnement de toute part : Álvaro de Luna connut deux exils politiques relativement longs, et néanmoins, loin de voir sa faveur décroître, il revint chaque fois plus fort et plus aimé de son roi (« con mayor estado y pujanza que della se partió »²⁷) :

¿Quién descubriendo las historias antiguas, fue aquel que fallase que persona que fuese muy allegada a los reyes e príncipes, e una vez fuese apartada dellos, volviese después a su primera privanza? Ciertamente que ninguno otro se fallaría²⁸.

Chose assurément curieuse et unique dans l'histoire que cette faveur exceptionnelle qu'il convient de ne point chercher à sonder, tel un « misterio divinal, por ordenanza de la voluntad del Todopoderoso Dios »²⁹. Et en 1441, en la ville de Medina del Campo, alors qu'il croisait le fer seul contre tous, il ne fut point blessé car il se battait pour la cause de la justice royale, sous la protection divine. L'argument sans doute portait quelques fruits dans les esprits du temps et suffisait alors à expliquer cette particulière longévité du favori. Pour autant, cette faveur que l'on ne savait expliquer trouve sa clé essentiellement, il nous semble, dans cet accès fort bien verrouillé à la personne du roi.

b - Contrôle de l'accès au roi

De l'avis de tous, et surtout au vu et su de tous, le favori devient cette voix qui chante aux oreilles du souverain et capte la faveur jusque dans la privauté la plus intime. Ainsi le roi, non content de faire dormir son favori au pied de son lit, dans la chambre royale, prend conseil auprès de lui pour remplir rien moins que son devoir conjugal :

E lo que con mayor maravilla se puede decir e oír, que aun en los autos naturales se dio así a la ordenanza del Condestable, que seyendo él mozo y bien complexionado, e teniendo a la reina, su mujer, moza y hermosa, si el Condestable se lo contradixiese, no iría a dormir a su cama della ni curaba de otras mujeres³⁰.

Le trait sans doute est forcé, émanant d'un ennemi bien fidèle, mais pour caricatural qu'il soit, il n'en demeure pas moins allégorique d'une privauté qui s'installe jusque dans le cœur du pouvoir, dans sa chambre, dans son lit. Par-delà l'attaque sournoise, Fernán Pérez de Guzmán tend à qualifier une faveur qui se déplace du champ politique vers le champ privé et domestique. De fait, la faveur est avant tout une relation d'amour

²⁵ Gonzalo Chacón, *op. cit.*, p. 431. Nous pourrions citer également Fernán Pérez de Guzmán, pour qui ce lien ne pouvait s'expliquer que de la sorte « tenía al rey engañado y aun maleficiado » (*Generaciones y Semblanzas, op. cit.*).

²⁶ Nous renvoyons au texte de Laurence Brockliss qui clôt *El mundo de los validos, op. cit.*, « Observaciones finales: anatomía del ministro-favorito ».

²⁷ Gonzalo Chacón, *op. cit.*, p. 66.

²⁸ *Idem*, p. 66.

²⁹ *Idem*.

³⁰ Fernán Pérez de Guzmán, *Generaciones y Semblanzas, op. cit.*, p. 718.

et d'élection, proportionnelle aux bons offices que rend le favori à son roi. Et cette relation, ici, se double d'un lien privilégié fort rare dans l'histoire et qui fonctionne à double tranchant, suscitant jalousie d'abord, rumeurs laissant poindre la figure d'un favori-mignon de son roi ensuite, haine farouche enfin.

Si au XVII^e siècle, le favori est avant tout un conseiller qui s'impose à son souverain en raison de qualités qui ne tiennent guère à sa prestance ou à sa grâce, force est de reconnaître qu'Álvaro de Luna est avant tout un superbe bretteur, troubadour à ses heures, au verbe délié et au charme ravageur (ce que même ses détracteurs lui reconnaissent). Il est, dans la veine chevaleresque, le premier d'entre tous et séduit son roi d'abord par sa dextérité à manier les armes et la poésie³¹. Face à un monarque paré de moult qualités courtoises (« usaba mucho la caza e el monte ; e entendía bien en toda la arte della ; sabía del arte de la música ; cantaba e tañía bien, e aun justaba bien ; en juego de cañas se había bien »³²), mais manquant cruellement de volonté et de perspicacité politique, se dresse la figure épique du favori, sans peur et sans reproche dès lors qu'il œuvre au service de son roi. Ainsi en témoigne la charge quasi romanesque d'Álvaro de Luna, lorsque, libérant le roi que l'infant Henri retenait prisonnier en 1420, il chemina « con gran esfuerzo y corazón de caballero », sans souffrir de la faim ni de l'inconfort du voyage, allant jusqu'à chausser son roi : « y por mengua de calzado, fizieron abarcas de los cueros de los caballos e aquellas calzó allí el rey »³³. Que la scène dut être jolie !

À la différence de son roi, qui ne parvient pas à s'imposer dans l'espace restreint de la cour (ce qu'attestent les atteintes à sa personne par deux fois, à Tordesillas et à Rámaga), Álvaro de Luna est craint jusque dans les strates les plus hautes de la noblesse castillane et aragonaise³⁴. Non sans raison, Fernando Gómez Redondo³⁵ évoque le conflit d'un roi qui s'ajuste à son favori plus qu'un favori qui se modèle sur la volonté de son roi (du moins, c'est ainsi que nous le comprenons), soulignant combien le roi retrouve cette parole – allégorie d'un pouvoir performatif – par la seule présence d'Álvaro de Luna. Dans la *Crónica de Álvaro de Luna*, l'auteur, habilement, suggère l'impact de la présence tutélaire du favori par une description toute stratégique de la cour : chaotique pendant son absence (« grandes escándalos e bollicios e muerte de hombres e peleas »³⁶) ; ordonnée et restituée à son état royal d'ordre après sa venue (« e

³¹ Gonzalo Chacón, *op. cit.*, p. 27 : « En las cuales fiestas don Álvaro de Luna se aventajaba entre todos, así por el gran favor que el rey le daba, como por la mucha gentileza e destreza que mostraba en todo lo que decía y hacía [...]. E si otras veces razonaban algunos alabando a sus amigas, e contando sus casos de amores, don Álvaro los sabía así graciosamente, que todos avían gran voluntad de le oír fablar [...]. E don Álvaro se ovo tan discretamente en sus amores guardando en ellos lealtad y secretos [...] ».

³² Fernán Pérez de Guzmán, *Generaciones y semblanzas*, *op. cit.*, p. 718.

³³ Gonzalo Chacón, *op. cit.*, p. 42, 43 et 44.

³⁴ *Idem*, p. 38 : « [...] así amigos como enemigos, todos lo temían y obedecían [...] » ; Fernán Pérez de Guzmán, *op. cit.*, p. 716 : « que ninguno le osaba contradecir ».

³⁵ Fernando Gómez Redondo, « El conflicto de ser rey: Juan II, caballero andante », dans *Lucha política...*, *op. cit.*, p. 202.

³⁶ Gonzalo Chacón, *op. cit.*, p. 62.

en esta guisa acompañado e rescibido entró el condestable en la corte [...]. Agora es llena y complida esta corte e ahora estará la casa real en su estado real con la venida del condestable »³⁷). Sans aucun doute, Álvaro de Luna impose l'ordre royal au tohu-bohu nobiliaire parce qu'il cumule les atouts de séduction propres à ceux qui jouissent habituellement de la faveur (amants ou concubines) et les qualités politiques de l'homme d'état sans scrupules. Pendant ces premières années de privauté, il restaure (ou instaure peut-être) un espace autour du roi où s'incarne la parole royale.

c - Protection rapprochée ou mise sous tutelle ?

Ce labreur qu'accomplit le favori quotidiennement auprès d'un roi que les contemporains décrivent unanimement « de fabla un poco arrebatada », vise à faire régner autour de lui la majesté et la prééminence de la souveraineté royale. C'est un petit pas vers le respect de l'institution monarchique, un grand pas vers la sacralité d'un roi lieutenant de Dieu sur terre. Cette présence qui consolide le pouvoir royal explique, à n'en pas douter, et pour bonne part, la force du favori. Néanmoins, dans une Castille où l'intrigue, la trahison et la cupidité devenaient les nouvelles modalités de la cour, force est de supposer, à la base de cette longévité, une privauté brutale faisant de la protection du roi le séquestre de sa volonté.

Ne soyons pas dupe, la brutalité d'Álvaro de Luna et son manque d'états d'âme à l'heure d'éliminer un concurrent gênant ou un ennemi puissant (fût-il parent du roi, tel Fadrique de Aragón, ou Grand Argentier, comme Fernán Pérez de Vivero) sont les véritables soubassements d'une faveur au sommet. Deux anecdotes peut-être suffisent-elles à brosse la violence d'un pouvoir qui ne tolère nulle faiblesse. Alors qu'on lui conseillait d'être modéré dans l'acquisition de richesses pour ne pas susciter ce sentiment bien dommageable que l'appât du gain pouvait être le seul aiguillon de l'action politique, il cite l'Évangile en dénaturant ostensiblement les propos christiques, de façon fort irrévérencieuse : « lo que a mí viniere, no lo lanzaré fuera »³⁸, obligeant Fernán Pérez de Guzmán à faire remarquer que le Christ ne l'avait point dit avec cette intention. Et cette soif « hydrópica » de richesses n'est pas une simple cupidité : elle est une mise en garde à l'adresse d'éventuels contradicteurs. Le favori prend parce qu'il a le pouvoir, ou peut-être l'inverse, il a le pouvoir parce qu'il prend sans discernement : « así que tomando lo mucho, no desdeñaba lo poco » (Fernán Pérez de Guzmán). Sans états d'âme, Álvaro de Luna l'est superbement lorsqu'il fait assassiner Fernán Pérez de Vivero, un sien ami en passe de le trahir et de prêter allégeance au clan adverse « viernes de la Cruz, asaz impropio día para tal auto ». Évidemment, la remarque de Fernán Pérez de Guzmán contient une critique virulente de l'homme, mécréant et tyran à ses yeux, mais elle dit assez la bestialité du pouvoir. Sous la plume du chroniqueur, Álvaro de Luna apparaît avec les traits d'un geôlier tenant en son pouvoir le roi par une présence rapprochée de ses propres hommes qui, en le choyant, le musèlent à son insu.

³⁷ *Idem*, p. 69.

³⁸ Fernán Pérez de Guzmán, *op. cit.*, p. 716.

À l'évidence, l'entreprise politique d'Álvaro de Luna n'est pas celle d'un homme isolé mais bien celle d'un clan solide chargé de protéger le roi pour mieux garantir la constance de la privauté du favori. Ainsi, en 1453 encore, alors que le roi vient de le renvoyer (avant de prononcer la peine de prison puis la sentence définitive), Álvaro de Luna cherche à maintenir ses hommes au plus près de Jean II :

[...] los cuales queden en vuestra corte y en vuestro consejo, y entonces, quedando vuestra señoría acompañada de aquellos, yo me podré ir debidamente, sin que persona alguna pueda retratar de mi partida³⁹.

Par ce biais, l'homme de pouvoir roué tentait tout bonnement de préserver, comme il l'avait toujours fait, un lien qui, à ce moment, était déjà rompu. Comme le dit fort justement François Foronda, « [...] la force du *privado* réside dans sa capacité à entraîner dans son triomphe son groupe susceptible d'investir les rouages du pouvoir et de le maintenir en place »⁴⁰. Sans un groupe de pression, sans un parti avec des relais puissants, le favori ne peut assurer cette garde rapprochée du roi qui lui permet d'entretenir un lien exclusif au souverain, le distinguant d'entre la multitude des conseillers :

La diligencia y cura de conservar y guardar su potencia y privanza cerca del rey fue tanta que parecía que non dejaba a Dios que hiciese, ca así como el rey mostraba a alguno buena voluntad, luego era lanzado de allí y non dejaba a ninguno estar cerca del rey⁴¹.

Ce lien pourrait aisément être rapporté à celui que développa, avec beaucoup de sens politique, le duc de Lerme auprès de Philippe III, lien qu'analysait très tôt le diplomate médicéen Orazio della Rena :

Cependant, par des actes prudents [Lerme] montra très vite qu'il était un « politique naturel » car il ne tenait pas sa connaissance dudit art de livres mais de son bon jugement, et pour cacher son intention de vouloir gouverner seul et s'attacher les volontés des plus puissants, il nomma au Conseil d'État moult Grands d'Espagne et conserva pour lui seul l'autorité pour résoudre toutes les affaires ; il les utilisa pour éloigner [des conseils] tous les vieux ministres [...]. Il promut tous ses proches et amis, mettant un zèle particulier à ce que personne ne pût trouver occasion de s'insinuer dans la familiarité et la grâce du roi, maintenant à l'écart, pour cette raison, beaucoup de ceux qui avaient reçu bénéfice, retranchant d'autres de la conversation du palais sous quelque apparence d'honneur, excluant complètement du service royal d'autres encore⁴².

³⁹ Gonzalo Chacón, *op. cit.*, p. 363.

⁴⁰ François Foronda, « La privanza dans la Castille du bas Moyen Âge... », *op. cit.*, p. 175.

⁴¹ Fernán Pérez de Guzmán, *op. cit.*, p. 716.

⁴² Paola Volpini, « L'information politique aux XVI^e et XVII^e siècles. Orazio Della Rena, diplomate médicéen en Espagne » (notes 58 et 59), dans Béatrice Perez (dir.), *Ambassadeurs, apprentis espions et maîtres comploteurs. Les systèmes de renseignement en Espagne à l'époque moderne, Ibérica*, Paris, PUPS, à paraître en janvier 2010. La traduction est de nous.

d - Délégation de signature

Le signe le plus tangible de cette distinction du favori fut, sans nul doute, la complexe délégation de signature dont jouissait Álvaro de Luna. Outre le contrôle qu'il exerçait sur toutes les écritures, il signait en lieu et place du roi, apposant son propre nom⁴³. Cette délégation de signature valait alors transfert des compétences royales et s'apparentait à une sorte de passation symbolique de la Couronne en cela que le favori se voyait doué d'une volonté de puissance ultime : octroyer et retrancher sans l'aval du souverain. D'ailleurs, cette aptitude à régir sans en référer à nulle autorité (ni juridique, comme la *Audiencia*, ni administrative, comme le Conseil Royal) revient, d'une certaine façon, à mettre en pratique l'idée d'un pouvoir absolu du roi, exercé par le favori en vertu de cette délégation de compétences. Les requêtes se faisaient alors auprès du favori (« al condestable se demandaba [...] y a él se ringraziaba »), court-circuitant *de facto* le plein exercice de la souveraineté de Jean II. Seul le duc de Lerme, au XVII^e siècle, jouit d'un pouvoir semblable⁴⁴, à la faveur d'une cédula de 1612 reconnaissant, aux documents signés par le favori, valeur de loi au même titre que les pragmatiques signées de la main royale. « Y como sustituir la firma del rey con la propia es tanto como sustituir su persona », cette cédula de 1612 hissait le favori sur un même pied que son roi, confondant signature, pouvoir, et *in fine*, prééminence et sacralité. Cette forme de délégation absolue qu'Álvaro de Luna instaure au XV^e siècle est, néanmoins, abandonnée dès 1618, lorsque le duc de Uceda supplante son père à la *privanza*. Le duc de Lerme est tombé en disgrâce, mais ni le système (à ce point près de l'abrogation de la délégation de signature) ni le lignage ne semblent pourtant en pâtir.

Il faut bien accepter, dès lors, qu'une part des efforts de la privauté ait été consacrée tout entière à entretenir le pouvoir dynastique et à maintenir le lignage au plus près du roi, comme la pointe saillante de l'ordre nobiliaire. Une petite phrase anonyme relevée par Francisco Tomás y Valiente⁴⁵ et portant expressément sur le père Nithard, résume la trajectoire autant que les ambitions de la faveur : « Del favor pasó a la confidencia, de aquí a la arrogancia, y de todo junto al mando de este universal imperio ». Le XV^e siècle, à l'inverse, offre avec Álvaro de Luna, plus qu'un simple cas de désamour sans précédent, un sacrifice politique rare, d'autant plus brutal (la mort sur l'échafaud) qu'il apparaît comme le prérequis nécessaire à la restauration de la paix :

⁴³ Fernán Pérez de Guzmán, *op. cit.*, p. 713 : « Ca como quier que las provisiones y cartas de justicia, y los libramientos y mercedes e donadías fuesen hechas en nombre del rey, y firmadas de su nombre, pero ni los secretaríos escribían, ni el rey firmaba ni el chanciller sellaba, ni las cartas habían vigor ni ejecución sin voluntad del condestable ».

⁴⁴ Francisco Tomás y Valiente, « El poder político, validos y aristócratas », dans *Nobleza y Sociedad...*, *op. cit.*, p. 142-143.

⁴⁵ *Idem*, p. 146.

Por tanto, a fin de sosegar y pacificar mi reino, yo vos ruego mucho que lo queráis así fazer [partiendo vos de mi corte] [...] es está mi voluntad y la razón así lo requiere⁴⁶.

II – La privauté : un exercice périlleux

La privauté est donc bel et bien un exercice périlleux, frappé d'une double inconstance tragique. En effet, c'est en œuvrant au renforcement du pouvoir royal que le favori se maintient au faîte de sa puissance ; c'est pareillement parce que son rôle est lié à l'inflation du pouvoir absolu qu'il accepte d'être déchu.

1 – 1445 ou la proclamation du « poderío real absoluto »

a - Olmedo et la loi XXV, *Partida II, título 13*

De fait, la grande œuvre d'Álvaro de Luna – et sa grande réussite – est d'avoir mis la défense de l'institution royale au cœur de son programme politique. Face aux Infants d'Aragon, et face aux appétits démesurés de certaines factions nobiliaires, Álvaro de Luna rassemble autour de lui des nobles mécontents qui acceptent de soutenir ses efforts pour renforcer la puissance royale⁴⁷. Tel que le résume Isabel Pastor Bodmer, et pour simplifier, à compter de l'année 1440, deux conceptions politiques majeures s'affrontent : celle exaltant le « poderío real absoluto » du roi, prônée par Álvaro de Luna ; celle, défendue par la noblesse du royaume, d'un mode de gouvernement collégial, associant, à la figure du roi, les Cortès, la *Audiencia* et le Conseil Royal. Face à ces deux voies politiciennes, les Infants prêchent davantage pour un gouvernement restreint, dans lequel le roi exercerait ses prérogatives flanqué du Conseil Royal où leur influence est déterminante. Le 9 juillet 1443, alors que les Cortès sont réunies à Rámaga, l'infant Henri s'empare de la personne du roi, et ce nouveau coup de force (après la tentative désastreuse de Tordesillas, en 1420) sonne le glas des prétentions des Infants en Castille. Cette date marque pareillement le début de l'offensive définitive d'Álvaro de Luna en faveur d'un pouvoir royal si fort « que todas las leyes y todos los

⁴⁶ Francisco Chacón, *op. cit.*, p. 361-362.

⁴⁷ Méfions-nous toujours des analyses trop manichéennes, opposant sans cesse les ambitions de la noblesse au pouvoir de la royauté. Par essence, le renforcement du pouvoir royal conforte la noblesse selon le principe très simple, souligné par l'historien Philippe Contamine, d'un statut nobiliaire ne pouvant être défini ni garanti sans une autorité monarchique de référence : « Dès lors que l'idée de noblesse implique celle de statut, il faut admettre l'existence, au niveau supérieur, d'une ou de plusieurs autorités reconnues, d'un ou de plusieurs pouvoirs établis, susceptibles de susciter, de définir ou pour le moins de garantir officiellement ce statut » (cité par María Concepción Quintanilla Raso, *Orígenes de la monarquía hispánica: propaganda y legitimación (ca 1400-1520)*, chapitre II « La nobleza », Madrid, Dykinson, 1999, p. 79, note 49).

derechos tiene so sy, y no lo ha de los hombres mas de Dios cuyo lugar tiene en todas las cosas temporales »⁴⁸.

À Olmedo, en 1445, les villes, réunies à la demande du roi quelques jours avant la bataille décisive contre les Infants, sont sommées de travailler à l'interprétation de la loi XXV de la *Partida II, título 13*, afin d'en permettre la promulgation officielle par le souverain (condition *sine qua none* pour qu'une loi des *Partidas* puisse être incluse dans le corpus juridique du royaume). Cette loi, « Cual deve el pueblo ser e conoçer e amar e temer e onrrar e gardar al rey », érigeait en devoir immuable l'amour et le respect que le peuple devait avoir pour son roi, rappelant aux sujets, qu'en toute occasion, ils devaient protéger leur souverain, au détriment même de sa propre politique, fût-elle erronée, car son cœur se trouvait entre les mains de Dieu et il était la tête et l'âme du peuple⁴⁹. À Olmedo, avant même la bataille et la victoire de Jean II et d'Álvaro de Luna, les Cortès avaient expressément mentionné cette loi des *Partidas* dans leur discours au roi pour conforter la nouvelle allégeance qu'elles faisaient au souverain, prenant ainsi le parti de défendre les intérêts d'un pouvoir royal absolu et indiscutable :

[...] que ninguno non sea osado de tocar en su rey y príncipe como aquel que es unguido de Dios, nin aun de retraer nin decir del ningún mal, ni aun lo pensar en su espíritu, mas que aquel sea tenido como vicario de Dios, e honrado por excelente, y que ningún non sea osado de le resistir, porque los que al rey resisten son vistos querer resistir a la ordenanza de Dios⁵⁰.

Cette formulation, on s'en doute, n'était nullement une création des députés aux Cortès ; elle faisait tout bonnement écho au discours que Jean II avait prononcé en 1439 en réponse aux griefs de quelques nobles, discours rédigé par Álvaro de Luna, faisant du roi la tête d'un corps mystique incarné en Castille :

E el conocimiento e juicio e determinación final de lo tal [...] no pertenece a otro alguno, después de Dios, salvo a mí solo, e a mí exercicio e palabra deven e son tenuto e obligados e constreñidos de estar con toda umildad e reverencia e subgeción todos mis vasallos e súbditos naturales [...] tan grande es el derecho del poder del rey, que todas las leyes e todos los derechos tiene so sy, e no lo ha de los hombres, mas de Dios cuyo lugar tiene en todas las cosas temporales [...]⁵¹.

⁴⁸ Pedro Carrillo de Huete, *Crónica del Halconero de Juan II*, Madrid, 1946, cité par Angus Mackay, *La España de la Edad Media desde la frontera hasta el imperio 1000-1500*, Madrid, Cátedra, 1977, p. 151-152. Extrait du discours que prononce Jean II en 1439 sous les auspices de son favori.

⁴⁹ Angus Mackay, *op. cit.*, p. 153 : « [...] el rey cuyo corazón es en las manos de Dios, y lo él guía e inclina a todo lo quel plaze, el cual es vicario y tiene su logar en la tierra y es cabeza y corazón y alma del pueblo [...] ».

⁵⁰ Manuel Colmeiro, *Cortes de los antiguos reinos de León y de Castilla. Introducción escrita y publicada por Manuel Colmeiro*, Madrid, 1883-1884, Cortès d'Olmedo de 1445.

⁵¹ Pedro Carrillo de Huete, *op. cit.*, cité par Angus Mackay, *La España de la Edad Media...*, *op. cit.*, p. 152.

En vertu de cette loi, le roi était « el señor puesto en la tierra en logar de Dios » (ce qui renforçait le principe d'un pouvoir dit « descendant » d'une monarchie de droit divin), et en tant que Vicaire de Dieu sur terre, il ne connaissait, au temporel, nulle autorité au-dessus de lui, se déclarant *ipso facto* dégagé de l'observance des lois (*princeps legibus solutus est*). Il pouvait ainsi légiférer en vertu de sa « certaine science » (« mi cierta ciencia ») et de son « motu proprio » (sa seule initiative)⁵². Le peuple devait alors s'en remettre au roi, le protéger en toute circonstance, et tout acte de trahison ou de déloyauté envers lui serait désormais puni sans clémence aucune. La loi XXV, *Partida* II, *título* 13, dans son argumentaire interprétatif, se gardait d'évoquer la figure du tyran pour mieux passer sous silence ce « devoir de résistance » que certains voulaient promouvoir⁵³. La reconnaissance de cette formulation du *poderío real absoluto* marque l'aboutissement du projet politique luniste en même temps qu'elle confère à la monarchie une force symbolique essentielle. Ce sont toutes les implications conceptuelles de ces déclarations qui donnent corps et vigueur aux prétentions immenses de la Couronne et qui font qu'il devient de plus en plus fréquent, à compter de l'année 1445, de légitimer les pouvoirs exorbitants (« exorbitancias de poderes ») de la monarchie par son origine divine.

b - Mise en scène d'un roi vicaire de Dieu

Álvaro de Luna certes jouit de ce pouvoir qu'il contribue à mettre en œuvre, mais faire de cette volonté de puissance l'aiguillon de son labeur politique reviendrait à avoir une vision à court terme. À long terme, Álvaro de Luna œuvre au renforcement de la monarchie bien au-delà de sa propre personne et, par un habile jeu de représentation/action, il impulse une sacralisation de la vie politique. En contrôlant l'accès à la figure royale, il a raréfié la vue du Prince, créant par un simple jeu d'optique, un effet de retrait, d'éloignement du roi, suscitant l'inaccessibilité de la figure royale. Par cette mise à distance d'un roi vicaire de Dieu, censée le hisser vers les sphères d'une sacralité que l'on ne peut regarder en face, le favori travaille ainsi à une exaltation cérémonielle de la vie politique et entretient l'image d'un roi lointain, mais exhibé afin de mieux légitimer l'action politique.

Qu'il ait été, un temps, le récipiendaire de cette sacralisation du pouvoir, cela ne fait nul doute, car sa présence est rendue d'autant plus nécessaire que le roi perd ce contact qui traditionnellement le lie à ses sujets. De cette distance qu'impose la représentation du

⁵² José Manuel Nieto Soria, « El 'poderío real absoluto' de Olmedo (1445) a Ocaña (1469): la monarquía como conflicto », dans *En la España Medieval*, n° 21, Madrid, Universidad Complutense, 1998, p. 167 : « En efecto, con la alusión a 'de mi cierta ciencia', que da justificación a la aplicación del 'poderío real absoluto', se muestra a un rey que se eleva por encima de la ley como consecuencia de su conocimiento de una causa justa (el bien común), que sólo él conoce en todas sus implicaciones y exigencias, motivando la producción de normas que no explica, sino que impone como poseedor que es de un poderío real absoluto, que usa por su particular y libérrima iniciativa, 'motu proprio' [...] ».

⁵³ Pour toute l'analyse de cette loi et des acquis d'Olmedo en 1445, nous renvoyons au chapitre II du tome I de l'œuvre d'Isabel Pastor Bodmer, *op. cit.*, p. 51 et suivantes. Nous renvoyons également, pour le « devoir de résistance », à la note 9 de ce même article.

pouvoir naît le secret, l'incompréhension, la défiance, puis le ressentiment des sujets que seul le favori semble savoir endiguer. Et Diego de Valera au XV^e siècle⁵⁴, comme le jésuite Juan de Mariana au XVII^e siècle, à juste titre, mettaient en garde contre cette néfaste habitude du retrait du roi, car sous couvert de sacralité, le Prince finissait par être privé de la liberté de voir, de parler, et plus encore, de la liberté d'être vu par ses vassaux⁵⁵. C'est là la terrible tension de cette double nécessité : celle d'un roi exhibé (*rey exhibido*) pour plus de légitimité ; celle d'un roi caché (*rey oculto*) pour plus de sacralité. Ainsi, sans doute, pourrait-on résoudre cette apparente contradiction d'un monarque en retrait par rapport à son favori, alors que l'action tout entière du favori vise à asseoir de plus amples pouvoirs royaux personnels, le *poderío real absoluto*, le *motu proprio* et la « certaine science » du roi.

Álvaro de Luna, en insufflant à la royauté ce pouvoir arbitraire, suscite le mécontentement des villes autant que de la noblesse. Mais en apparaissant comme l'usurpateur honni d'un pouvoir royal qu'il cherche à renforcer, il ne fait que canaliser la violence des mesures impopulaires qu'il diligente, endossant l'habit de tyran pour mieux faire naître la majesté du roi vicaire de Dieu. Sans aucun doute, les règnes de Jean II et d'Henri IV, et plus encore celui des Rois Catholiques, furent les grands bénéficiaires de l'action du favori même si, comme l'affirme Benjamín González Alonso, « ni ejercer un cierto poder absoluto exige la existencia efectiva de un régimen plenamente absolutista, ni el absolutismo es sinónimo de monarquía fuerte »⁵⁶.

Ensemble, dans cette entreprise politique, roi et favori forment un tandem efficace, l'un assumant les impératifs de la *realpolitik*⁵⁷ – soit la fonction de gouverner (*gobernar*) et, donc, l'action politique –, l'autre, ceux de régner (*reinar*) – c'est-à-dire garantir la pérennité et la parfaite représentation du roi en majesté. En effet, dès lors que l'on cherche à exalter la figure d'un roi sacré, il faut accepter que ce même roi s'astreigne à un devoir de représentation pour accroître la solennité de la monarchie ; il faut pareillement se résoudre à tolérer, à ses côtés, la présence d'un homme pour assurer la continuité de l'action politique. C'est bien parce que le roi est rejeté vers le divin (tel que le suggère Francisco de Quevedo, dans *Cómo ha de ser el privado*, « Al rey, deidad superior ») que le favori, pourtant « átomo pequeño », devient l'instrument inévitable de la puissance royale.

⁵⁴ Diego de Valera, *Tratado de las epístolas*, dans *Prosistas castellanos del siglo XV*, Mario Penna (éd.), *op. cit.*, p. 8 : « la mayor parte de los tres estados dellos son de vos malcontentos [...] por el gran apartamiento vuestro, no dando lugar de hablar a los que con gran necesidad ante Vuestra Señoría viene ».

⁵⁵ Juan de Mariana, *Historia general de España*, cité par James M. Boyden, « 'De tu resplandor, te ha privado la Fortuna'... », dans John Elliott y Laurence Brockliss (éd.), *El mundo de los Validos*, *op. cit.*

⁵⁶ Cité par José Manuel Nieto Soria, « El 'poderío real absoluto' de Olmedo (1445) a Ocaña (1469)... », *op. cit.*, p. 163.

⁵⁷ Voir Laurence Brockliss, « Observaciones finales: anatomía del ministro-favorito », *op. cit.*

Cependant, la tâche est périlleuse et la place, toute dorée, fort inconfortable. Les défaites toujours sont le fait du favori, les victoires ne sont jamais que l'œuvre de la grâce providentielle qui illumine le souverain vertueux. Et pour tout dédommagement, le favori se voit gratifié d'une « gracia y merced » par laquelle il abandonne, d'une certaine façon, son droit à revendiquer mérite, éclat et courage au détriment de son roi. Sans doute cela expliquerait-il assez la soif de richesse du favori, car toute libéralité à son endroit manifeste aux yeux d'autrui cette gloire qu'il accepte d'abandonner au souverain, lui, l'éternel « brillant second d'une distribution à l'intouchable premier rôle »⁵⁸. D'une certaine façon, si la privauté place Álvaro de Luna au-dessus de tous les autres nobles vertueux du royaume, sa relation de dépendance au monarque est telle que son pouvoir n'est que leurre et vanité. Toute sa puissance repose sur la grâce du monarque, or justement, le roi, par le pouvoir que lui confère désormais le *poderío real absoluto*, peut dissoudre un matin, selon son bon vouloir, ce qu'il a juré de respecter la veille. Le « gouvernement par la grâce » fait ainsi la fortune du favori, voire sa noblesse, mais à l'inverse, le *poderío real absoluto* permet au roi de défaire grâces et serments et de reprendre sans préambule ce qu'il a octroyé. Du même coup, le favori est tout à la fois un Dieu en puissance – par délégation du pouvoir absolu du souverain (« deidad superior ») – et l'atome insignifiant d'une machinerie politique dont il est pourtant le principal artisan :

El rey, mi Señor, me fizo, él me puede desfazer si quisiere⁵⁹.

Le 10 avril 1453, Jean II, invoquant justement son *motu proprio*, ordonne le séquestre de tous les biens d'Álvaro de Luna⁶⁰ alors qu'en septembre 1445, il jurait « a Dios y a Santa María y a esta señal de la cruz y a las palabras de los Santos Evangelios »⁶¹ de ne jamais revenir sur la parole donnée permettant le renoncement légal des charges de son favori en faveur de son fils. Le roi, en devenant, par le labeur de son favori, « ley animada e regla » (Fernán Pérez de Guzmán) – soit cette incarnation de « la loi vivante » dont parlait Roland Mousnier –, a rendu extrêmement fragile la position du *valido*, soumis jusque dans la mort au bon vouloir du roi (« Decido a su señoría que su querer es mi querer »⁶²), suspendu à sa parole, et parfois, à un simple regard⁶³. La « chute » terrible d'Álvaro de Luna dit avec éloquence toute la tragédie *d'être* par la volonté d'autrui, *a fortiori* par la volonté d'un roi désormais intouchable et incritiquable, même en son for intérieur. La soif de reconnaissance du favori procède alors d'un combat perdu d'avance : celui que mène tout homme pour exister à l'aune de

⁵⁸ François Foronda, « La *privanza* dans la Castille du Bas Moyen Âge... », *op. cit.*, p. 162.

⁵⁹ Gonzalo Chacón, *op. cit.*, p. 395.

⁶⁰ Isabel Pastor Bodmer, *Grandeza y tragedia...*, *op. cit.*, vol. II, *Documentos*, p. 350.

⁶¹ *Idem*, p. 113.

⁶² Gonzalo Chacón, *op. cit.*, p. 391.

⁶³ On retiendra ici la chute symbolique de Richelieu par simple déni de regard royal : « Richelieu hizo una profunda reverencia pero el rey pasó ante él sin siquiera dirigir una mirada en dirección al cardenal [...] el cardenal estaba acabado porque había sido ignorado por el rey » (voir Laurence Brockliss, « Observaciones finales », *op. cit.*).

sa valeur et de sa vertu (des notions qui sont au cœur du débat nobiliaire dans cette première moitié du XV^e siècle) et que le favori doit se résoudre à ne pas mener au risque de devenir une bête, un traître coupable de lèse-majesté.

2 – Par-delà les lances des antilunistes : miroirs des parfaits Princes

Pour finir, nous voudrions, sans accabler le lecteur, tenter de discerner, derrière les critiques conjoncturelles adressées à Álvaro de Luna, cette ébauche de société politique idéale qui semble se dessiner alors. C'est là peut-être une gageure, car la charge de *valido* ou de *privado* n'est que rarement désignée comme telle et elle ne donne jamais lieu à une théorisation véritable. Les critiques sont imputables davantage à la particularité de l'homme qu'à une dérive fonctionnelle de la charge politique. De fait, dans les textes que nous souhaiterions mobiliser, la partition se joue essentiellement sur quatre tonalités : le conseiller, le roi, la monarchie, la nation « Espagne »⁶⁴. Trois auteurs surtout ont retenu notre attention : Fernán Pérez de Guzmán et le marquis de Santillane, d'une part, englués souvent dans une critique contingente ; Diego de Valera, d'autre part, dont la formulation plus doctrinaire ambitionne une modélisation du pouvoir royal au XV^e siècle. Dans la seconde moitié du XIV^e siècle déjà, la littérature sapientiale, en faisant l'éloge des vertus du pouvoir royal et en dénonçant ses vices, avait paru distiller une réalité presque inquiétante, sans cesse tiraillée entre un royaume de Dieu vers lequel elle devait tendre et les écueils d'un mauvais gouvernement sous les auspices d'un conseiller suppôt de Satan. Mauvais roi protégé par un sage conseiller ou bon roi flanqué d'un favori cupide : les tensions extrêmes des schémas politiques ouvrent alors un gouffre de gloses théoriciennes. De fait, pour être juste, rien ne semble aisé à définir, pas même des notions que l'on eût pu penser figées, telles que la liberté du souverain ou la défense de la Couronne.

Un exemple sans doute suffirait à éclairer ces concepts sous influence. Lorsque le chroniqueur Fernán Pérez de Guzmán relate la prise de Tordesillas, en 1420, il ne peut se résoudre à condamner l'atteinte au roi car le but, dit-il, était louable : libérer le roi de l'influence délétère d'Álvaro de Luna. Néanmoins, il reconnaît, avec beaucoup de lucidité, que la méthode et les intentions étaient mues par intérêt (« digo que esta lealtad iba mezclada con grandes intereses »⁶⁵) et qu'en réalité, les nobles rebelles ne cherchaient nullement à interrompre ce régime de la privauté mais bien à s'emparer de la faveur à leur profit :

⁶⁴ Nous plagions là le titre de Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985, et c'est avec le sens qu'elle lui donne que nous voudrions employer ce terme de « nation » : « [...] l'image de la France, la France telle qu'on la voit, qu'on l'aime ou qu'on la rêve en cette fin du Moyen Âge [...], l'histoire de la France telle qu'on l'écrit, la France du texte et des savants. 'Dès qu'elle prend conscience d'elle-même, une nation veut justifier son présent par son passé. Rien ne lui prouve mieux son existence que son histoire' » (*Introduction*, p. 10).

⁶⁵ Fernán Pérez de Guzmán, *Generaciones y Semblanzas*, *op. cit.*, p. 718.

Cuanto quier que los señores, príncipes y grandes hombres [...] dijese que lo hacían por hacer libre la voluntad del rey del poder del condestable, porque él con buen consejo y por sí mismo rigiese y gobernase el reino e por amor de la República y por utilidad y provecho común para salvar su merced, la su intención final era poseer y haber aquel lugar del condestable⁶⁶.

L'interprétation toute subjective, pour ne pas dire fallacieuse, du service monarchique et du bien commun du royaume, se lit immédiatement dans cette captation privée de la chose publique. Ce sont-là des concepts que l'on retrouve sous la plume des uns et des autres et qui perdent, dans cette utilisation partisane, leur valeur notionnelle pour s'apparenter à de simples arguments de propagande, dans une rhétorique éminemment politicienne.

De tout cela, il ressort deux choses qu'il convient de souligner. En premier lieu, tous ces nobles qui prétendaient libérer le roi du maléfice de la privauté, n'ayant de cesse de dénoncer la tyrannie d'un exercice royal « absolu » (ou peut-être « dissolu », comme le dit Alfonso de Palencia⁶⁷) et excessif, ne condamnent guère le système, en vérité, mais bien le fait d'être, dans cette affaire de pouvoir, laissés-pour-compte :

E así concluyo, que quanto a la verdad, aunque los unos toviesen más colorada e más hermosa razón que los otros, pero la principal intención toda era ganar⁶⁸.

À aucun moment, la fonction de favori – ni même le rôle d'Álvaro de Luna – ne se voit condamnée car le conseiller, somme toute, préfigure une nécessité politique que tous entérinent. La critique alors se centre essentiellement sur le choix du « bon conseiller ».

En second lieu, l'incapacité du roi à faire preuve de discernement et à tirer profit de cette « libération » de Tordesillas qui, telle une seconde naissance⁶⁹, aurait dû le ramener à la juste considération du bon gouvernement, le rend inapte aux choses de l'État. Le pouvoir exorbitant du favori, dès lors, dévoile une incapacité du souverain à assurer la charge de « regir ». En d'autre terme, le favori gouverne parce que Jean II en est incapable :

Viendo que el rey era más para ser regido que regidor [...] ca la principal virtud del rey después de la fe es ser industrioso y diligente en la gobernación e regimiento

⁶⁶ *Idem*.

⁶⁷ Alfonso de Palencia, *Crónica de Enrique IV* : « [...] el absoluto, mejor dicho, el disoluto poderío real de que los reyes habían abusado según el capricho de sus cortesanos », cité par François Foronda, « S'emparer du roi. Un rituel d'intégration politique dans la Castille trastamare », dans *Coups d'État à la fin du Moyen Âge ? Aux fondements du pouvoir politique en Europe occidentale*, François Foronda, Jean-Philippe Genet et José Manuel Nieto Soria (éd.), Madrid, Casa de Velázquez, 2005, p. 252.

⁶⁸ Fernán Pérez de Guzmán, *op. cit.*, p. 718.

⁶⁹ *Idem* : « e así como el día que nació salió a luz desta vida, así aquel día que de aquella posada salió, vido su reino ».

del su reino [...]. Fue así privado e menguado este rey [...] nunca una hora sola quiso entender ni trabajar en el regimiento del reino⁷⁰.

Qu'est-ce alors que la vertu, ou la sagesse, du Prince ? Être roi est certes un titre, mais ce titre sous-tend une puissance politique⁷¹ et le « métier » de roi est avant tout une lourde charge et non une sinécure. De ces deux constats, nous avons extrait les thèmes qui suivent.

a - Du bon conseiller ; De la sagesse du Prince

L'absence de critique autour de la charge de favori résulte de plusieurs facteurs aisés, en définitive, à comprendre. Telle qu'elle s'exerce sous Álvaro de Luna, elle est une nouveauté inventée par l'homme, nous avons eu l'occasion de le dire, et le *Doctrinal de privados*, du marquis de Santillane, n'en fait guère mystère. En outre, sous la plume des chroniqueurs, les tentatives de définition, toutes maladroites, traduisent le tâtonnement des intellectuels à l'heure de qualifier cet ascendant du *privado*. Si nous nous sommes prêtée à l'exercice d'une analyse politique de la fonction, il faut bien reconnaître que les contemporains ne perçoivent pas véritablement l'impact de ce nouvel instrument de pouvoir qu'est le favori-ministre. La faveur particulière d'Álvaro de Luna semble ainsi rechigner à se dire aisément.

Les termes les plus neutres pour la définir sont locatifs *lugar*, *manera*, *cerca* : « la condition (*manera*), la prééminence et la place (*logar*) que don Álvaro tient auprès (*cerca*) du roi [...]. La *privanza* s'exprime, dans ce cas, par référence au lien [...], à une condition »⁷². Ainsi dans la lettre que Jean II envoie à Juan Ponce de León pour l'informer de la prison du connétable, les éléments descriptifs de cette faveur royale renvoient tous au lien de proximité : « grande logar que cerca de mi y en mi casa y Corte y aun en todos mis Reinos de grande tiempo acá, ha tenido »⁷³. Remarquons, avec François Foronda⁷⁴, que le roi jamais n'utilise le terme de *privado*, lui préférant celui de *criado*, de nourri, de serviteur, de *paniaguado* en quelque sorte, qui fait du favori son obligé avec des devoirs propres renvoyant au monde de la domesticité.

Pour autant, l'ascendant du favori est si vaste et confus, embrassant tout à la fois les champs profanes (domestique et politique) et religieux, que toute tentative de le qualifier paraît vouée à l'échec. Aussi, à défaut de définir la privauté, ce sont les sentiments qu'elle suscite qui permettent de la cerner. Et cette faveur s'exprime tout d'abord par un fort sentiment d'étonnement qui engage à la colère :

⁷⁰ *Idem*, p. 713.

⁷¹ *Idem*, p. 714 : « así quel tuvo título y nombre real [...] nunca tuvo color ni sabor de rey sino siempre regido y gobernado ».

⁷² François Foronda, *op. cit.*, p. 180.

⁷³ Isabel Pastor Bodmer, *op. cit.*, vol. II, *Documentos*, p. 350.

⁷⁴ François Foronda, *op. cit.*, p. 180 et suivantes.

Hacia [el rey] tanta y tan singular fianza [del condestable], que a los que no lo vieron parecía cosa imposible, y a los que lo vieron, fue extraña y maravillosa⁷⁵.

Ces sentiments puisent tous à la même source lexicale (*maravillar* et ses dérivés, *artes*, *malicia*, *hechizos*) suggérant subrepticement – sans jamais la formuler – l'idée sournoise d'un conseiller qui s'impose dans une singularité douteuse, par artifice, comme Satan émergea d'entre les anges, par maléfice, ou si l'on préfère, en suivant la formulation laconique d'un Quevedo : « [...] que el primer consejero que hubo en el mundo fue Satanás »⁷⁶. La faveur est un mal royal, une « dolencia real muy común y general »⁷⁷, et ainsi le roi retourne-t-il à la privauté comme on rechute par une perpétuelle rémission monstrueuse de la maladie. De fait, la critique contre Álvaro de Luna pointe, en négatif, une cinglante condamnation du roi, à qui incombe le devoir de choisir son conseiller « con los ojos del entendimiento » et « con recto juicio »⁷⁸. Ce n'est qu'à ce titre que le roi, prenant conseil d'hommes sages, peut parvenir à imposer la paix en son royaume :

Pues por cierto, Señor, las armas que pueden en vuestros reinos dar paz son buen consejo, piedad y clemencia [...]. Conseguir conviene consejo y deliberación de hombres discretos, de buena vida, ajenos a toda parcialidad⁷⁹.

Les guerres qui accablent le pays à tout moment attestent donc l'aveuglement du roi, l'obscurcissement de son entendement et son mauvais jugement. En effet, s'il est concevable, aux yeux de tous, qu'un homme, quelles que soient ses capacités et son intelligence (humaines et donc forcément limitées), ne puisse assurer seul les lourdes tâches du gouvernement, il est de son devoir de choisir des conseillers blanchis sous le harnois et libres de toutes passions humaines⁸⁰, qui sauront d'autant mieux le conseiller que la chose publique restera en dehors de leurs mains (« cosa ajena »⁸¹). Aussi, si tout homme doit prendre conseil de celui qui, par le recul, peut juger avec pertinence, le roi doit veiller à ce que le conseil prodigué ne soit ni une basse flatterie ni une simple redondance opportune de sa volonté ; il doit pareillement exiger de ses conseillers vérité et secret⁸². Sans doute cette vision de conseillers quasi ministres (remarquons que le terme est toujours au pluriel, récusant la singularité d'une privauté captant la faveur royale) tient-elle d'un idéal qui plonge ses racines dans la philosophie des Anciens ou

⁷⁵ Fernán Pérez de Guzmán, *op. cit.*, p. 713.

⁷⁶ Francisco de Quevedo, *Política de Dios y gobierno de Cristo*, IX, 29, cité par Francisco F. Martínez Conde, *Quevedo y la monarquía (Un modelo de rey)*, Madrid, Endymion, 1996, p. 109.

⁷⁷ Fernán Pérez de Guzmán, *op. cit.*, p. 714.

⁷⁸ Diego de Valera, *Tratado de las epístolas*, *op. cit.*, 1959, p. 5-6.

⁷⁹ *Idem*.

⁸⁰ Diego de Valera, *Exortación a la paz*, *op. cit.*, p. 78 : « [...] aprobados en vida, no sugetos a las pasiones ya dichas, con quien todas las cosas comunicáis ».

⁸¹ *Idem* : « [...] porque naturalmente todo ombre conseja mejor en las cosas ajenas que en las propias, es necesario que cerca de vuestra persona tengáis ombres ».

⁸² *Idem* : « De los cuales así escogidos estrecho juramento se deve tomar que guardarán vuestros secretos y vos dirán verdad de todo lo que les pareciere más conviniente al honor y provecho de vuestra persona real e bien común de la cosa pública de vuestros reinos ».

dans celle de l'Antiquité chrétienne – que cite à foison Diego de Valera dans toutes ses œuvres –, idéal qui s'éloigne d'une pratique fort aléatoire et chaotique, décrite comme un fléau monarchique (« dolencia real »).

Curieusement pourtant – et l'on voit ici les limites et les contradictions de ces gloses politiques – le bon conseil prodigué ne doit rien à la qualité de l'homme car il est, sans nul doute, providence divine :

E como consejo sea gracia por Dios dada, y está se dé según la ordenanza de la divinal providencia⁸³.

Et pour tout dire, le seul conseiller qui vaille, n'est-il pas Dieu lui-même ?

E porque, Señor, el humano trabajo aprovecha poco si en Dios no es ordenado, a él demandad verdadera paz, d'Él esperad verdadera concordia, en Él ordenad vuestra verdadera voluntad⁸⁴.

L'idée, on s'en doute, pour suprême, ne brille guère par sa grande originalité. À la fin du XIV^e siècle, le chancelier Pedro López de Ayala, dans son *Rimado de Palacio* (1396), dans une partie intitulée *Del gobernamiento de la República*, manifestait déjà le souci de formuler une politique de la vérité dans une référence constante à Dieu :

Quiera por su merced **Dios** bien les ayudar
que puedan los sus pueblos regir y gobernar [...].
Dios les garde de guerra e de todo bullicio
puedan bien responder a **Dios** de su oficio [...].
Dios les dé buen consejo que lo quieran creer
e puedan en sus tierras justicia mantener⁸⁵.

Cet hymne à Dieu induit une monarchie à l'image du modèle divin où le roi ne peut qu'être disciple du Très-Haut pour accomplir droitement sa charge. « El corazón de los reyes no ha de estar en otra mano que en las de Dios », comme le dit Francisco de Quevedo dans la *Política de Dios y Gobierno de Cristo*⁸⁶ (contredisant la loi de 1445, qui plaçait le cœur du roi entre les mains de ses sujets), au risque de confier son salut à un mortel corrompu. Et la morale vaut pour le roi comme pour son conseiller, tel que l'écrit Gonzalo Chacón pour réhabiliter son maître trahi, somme toute, par un homme, tout souverain qu'il était : « Maldito sea el varón que confía en el hombre ». Telle une mise en garde, cette morale se charge de gravité en 1635, sous la plume de Mira de Amescua :

⁸³ *Idem, Tratado de las epístolas, op. cit., p. 7.*

⁸⁴ *Idem, Exortación de la paz, op. cit., p. 78.*

⁸⁵ Pedro López de Ayala, *Rimado de Palacio*, dans *Poesía de protesta en la Edad Media castellana, op. cit., p. 85.* C'est nous qui soulignons.

⁸⁶ Francisco F. Martínez Conde, *Quevedo y la monarquía..., op. cit., p. 115.*

Alerta hermanos, alerta!
no confiéis en el hombre.
Alerta, alerta mortales,
confiad en sólo Dios!⁸⁷

Le roi s'en remet à Dieu pour mener à son terme la lourde charge qui lui incombe d'une justice distributive (donner à chacun ce qui lui revient selon son mérite) et cherche en toute chose à imiter Dieu, « ca los príncipes mucho deven a Dios parescer »⁸⁸. Au demeurant, si la clairvoyance du roi se mesure au mérite du récipiendaire de la faveur, songeons seulement à l'éclat du roi qui fait élection divine ! Ainsi, le souverain, dans un mélange savant d'humilité et de dignité, de proximité et de hauteur, devient ce bon roi, qui pourrait être à l'image de la description que fait Fernando del Pulgar du marquis de Santillane, dans un élan de propagande toute nobiliaire :

Gobernaba asimismo con gran prudencia las gentes de armas de su capitanía, y sabía ser dellos señor y compañero: y ni era altivo en el señorío, ni raes en la compañía; porque dentro de sí tenía una humildad que le fazia amigo de Dios, y fuera guardaba tal autoridad que le fazia estimado de los hombres⁸⁹.

Qu'est-ce alors qu'être roi ? C'est sans doute, *in fine*, être guide, comme le suggère Diego de Valera à la fin de sa vie, dans son *Doctrinal de Príncipes*, instaurant un jeu de synonymie entre *regir*, *gobernar* et *guiar*⁹⁰. De fait, la royauté devient un « exercice » autant que la « propriété » d'un « oficio »⁹¹, et ce métier de roi est plus une charge qu'une gloire⁹². La fonction, dès lors, se nominalise pour devenir un qualificatif donné à celui qui se porte garant du droit et rend une justice probe : « Rey serás si fizieres derecho »⁹³. Si la charge est immédiate en vertu de l'hérédité du sang royal, la valeur ne s'acquiert qu'au prix d'un chemin de perfection et de prudence, qui peut devenir, si le roi n'y prend garde, un chemin de damnation :

Los reyes que mal rigen pierden este nombre [...] dejan de ser reyes y tórnanse tiranos⁹⁴.

⁸⁷ Antonio Mira de Amescua, *La adversa fortuna de Álvaro de Luna*, *op. cit.*, version digitalisée, vers 2911/2912 et vers 2915/2916.

⁸⁸ Diego de Valera, *Exortación de la paz*, *op. cit.*, p. 82.

⁸⁹ Fernando del Pulgar, *Clarones varones de Castilla*, cité par Emilio Mitre Fernández, « El papel militar de Iñigo López de Mendoza », dans *El marqués de Santillana, 1398-1458. El hombre y el Estado*, Hondarribia, Casa del Águila y la Parra, 2001, p. 154.

⁹⁰ Diego de Valera, *Doctrinal de Príncipes*, *op. cit.*, p. 181.

⁹¹ *Idem*, p. 174 : « Así digo, cristianísimo Príncipe, que este nombre rey se diriva o descende de la propiedad de su oficio ».

⁹² Diego de Valera, *Tratado de las epístolas*, *op. cit.*, p. 3 : « Traed a memoria, Señor, que sois rey, mirad bien cual es vuestro oficio, que bien acatado, Señor, el reinar más es, sin duda, carga que gloria ». Ces formulations sont celles que l'on retrouve, quasi à l'identique, chez Francisco de Quevedo, dans la *Política de Dios* : « Ser rey es un oficio y el cargo no tiene parentesco, huérfano es ».

⁹³ Diego de Valera, *Doctrinal de Príncipes*, *op. cit.*, p. 174.

⁹⁴ *Idem*.

Le tyran émerge ainsi en contrepoint négatif d'une définition idéale de la royauté qu'il dénature par une pratique erronée de l'exercice royal. Caché, en embuscade, il est cet autre que l'on répugne à nommer, ce double du souverain dont il est la face immonde, cachée certes, mais somme toute naturelle :

Este nombre de rey de buen regir descende;
quien ha buena ventura, bien así lo entiende;
el que bien a su pueblo gobierna e defiende
éste es rey verdadero; tírese el otro dende⁹⁵.

Et cette insistance – par répétition laudative de *buen, bien, verdadero* – n'a d'autre but que de mettre en échec cet autre tapi tout près, si près... qu'il s'impose au poète avec violence. Tout acte de gouverner contient une nécessaire perversion du pouvoir ; tout roi œuvrant pour le bien de son peuple suppose une part de tyrannie sans laquelle il ne peut imposer le respect des lois. Dans une société idéale de perfection naturelle, cette part tyrannique pourrait disparaître, tout comme pourrait disparaître le roi lui-même d'ailleurs, car les hommes, naturellement et de bon gré, se soumettraient aux lois du Royaume. Las ! La nature de l'homme étant corrompue, la société politique requiert une *potestas* impliquant nécessairement violence et coercition. Le favori devient alors cette autre face immonde de Janus qu'il est licite de sacrifier sans attenter au roi. Par définition, l'absolutisme – qui enferme une part de tyrannie en même temps qu'il exalte l'inviolabilité du roi – suppose, à la base, un favori pour incarner cette part tyrannique que l'on peut limoger aisément. Álvaro de Luna, en vérité, reçoit par deux fois les stigmates du tyran : la première fois, parce qu'il gouverne par délégation de signature, privant le roi de la « propriété » de son office ; la seconde fois, parce qu'il construit ce « *poderío real absoluto* » en vertu duquel le roi gouverne selon sa volonté, délié des lois du royaume. Or, cela est bien connu, « *el rey gobierna según las leyes, el tirano según su voluntad* »⁹⁶. L'absolutisme des monarques ne peut alors que susciter la colère de Dieu, Roi au-dessus du roi qui jugera le royaume à l'aune des actions de celui-ci :

Pues cata, rey, que hay otro rey que castiga e da pena a los reyes⁹⁷.

b - Lamentations sur l'Espagne

Voilà le cercle inévitable du châtement de Dieu qui s'abat sur une Espagne décadente, condamnable parce que contaminée. La « nation » Espagne devient ainsi le topique d'une rhétorique de la plainte en même temps qu'elle laisse sourdre un espace commun, inscrit dans un temps mythique qui, bien que lointain et révolu, apaise les conflits d'une société ébranlée :

¡Oh provincia infortunada

⁹⁵ Pedro López de Ayala, *Rimado de Palacio*, *op. cit.*, p. 85.

⁹⁶ Diego de Valera, *Doctrinal de Príncipes*, *op. cit.*, p. 188.

⁹⁷ Gonzalo Chacón, *op. cit.*, p. 407.

muy digna de reprehensión
tú más que otra nación
de aquestos vicios tocada
eres, y contaminada,
discordia en tus naturales
e de príncipes reales
sin justicia administrada⁹⁸!

Provincia ici, un lieu que l'on ne saurait nommer ailleurs, l'Espagne se mue en des formes allégoriques qui poétisent un Royaume pris dans un sentiment de politisation nationale. Dans la *Exclamación de la querrela de la gobernación*, de Gómez Manrique, l'efficacité de la dénonciation est d'autant plus grande que celle-ci procède par ellipse, jouant de ces condensés sémantiques qui claquent aux oreilles des contemporains. Ainsi, face à une Rome emblématique, présentée dans une forme superlative, l'Espagne, préfigurant un « pueblo donde moro », devient semblable au chaos d'un monde absurde où toute valeur est inversée :

Cuando Roma conquistaba,
Quinto Fabio la regía
e Cipión guerreaba,
Titus Livio describía
las doncellas e matronas
por la honra de su tierra [...].

En un pueblo donde moro
al necio fazen alcalde;
hierro precian más que oro,
La plata danla de balde [...].
los mejores valen menos:
mirad qué gobernación
ser gobernados los buenos
por los que tales no son⁹⁹.

Alors les troupes militaires vont aveugles et sans guide, les chaussures n'ont plus de semelles, les Églises plus de clercs, les chevaux plus de mors, et les royaumes, n'ayant plus de bons rois, périssent sans même affronter d'adversaire :

Todos los sabios dijeron
que las cosas mal regidas
cuanto más alto subieron
mayores caídas dieron.
Por esta causa recelo
que mi pueblo con sus calles
habrá de venir al suelo
por falta de gobernalles¹⁰⁰.

⁹⁸ Fernán Pérez de Guzmán, *Coplas de vicios y virtudes*, op. cit., p. 158-159.

⁹⁹ Gómez Manrique, *Exclamación de la querrela de la gobernación*, dans *Poesía de protesta en la Edad Media castellana*, op. cit., p. 183-184.

La cause du grand désordre, ne nous y trompons pas, ne doit rien aux aléas politiques ; elle est la voie impénétrable du Seigneur qui exerce sa vengeance, et Alphonse X déjà, dans la *Primera crónica general de España*, théorise le mythe d'une Espagne perdue à cause des péchés des Espagnols. Alors, certes, les Castillans ont le roi qu'ils méritent, « *remiso y negligente* », et un favori à la mesure de leurs crimes, « *con tanta presunción y osadía* »¹⁰¹ :

Los males [...] son atribuidos a los pecados de los naturales deste Reyno, concordando con la escriptura, que dice, *que por pecados del pueblo hace Dios reinar al hipócrita*¹⁰².

Derrière le lyrisme d'une Espagne désolée, c'est toute la conception politique du devenir historique d'une « nation » – perçue comme un conglomerat de terres liées indéfectiblement à son souverain et seigneur par volonté de le servir et de l'honorer, par amour ou par crainte – qui affleure, d'un « Reino » des Temps modernes. Sans nul doute, Álvaro de Luna fut, par son action autant que par la seule existence de sa charge – paratonnerre de la monarchie –, un magnifique aiguillon du pouvoir royal. Pour conforter l'image d'un roi vicaire de Dieu sur terre, il confine Jean II dans le rôle symbolique de la représentation solennelle de la monarchie, prenant à son compte l'efficacité d'un pouvoir politique corrompible, assumant encore et toujours la brutalité du pouvoir.

En garantissant l'action politique, il permet l'émergence d'un modèle royal absolu, théorique et politique, qui donne sa pleine mesure sous les Rois Catholiques. Ce renforcement du pouvoir royal tel qu'il le met en place correspondait à une maturité conceptuelle et à une évolution doctrinaire palpable depuis le XIV^e siècle. Aussi le génie politique d'Álvaro de Luna n'est-il pas tant de l'avoir imposé farouchement que d'en avoir perçu, de façon visionnaire, le sens historique qui devait conduire à la majesté

¹⁰⁰ *Idem*, p. 187.

¹⁰¹ Une chose néanmoins, au terme de ce travail, mérite un éclaircissement. Comment un roi, en tout point négligent et faible, peut-il avoir à ses côtés un favori si puissant ? Voilà qui peut étonner, car s'il est un fait reconnu universellement que le favori détient ses pouvoirs du roi, « *cómo podía dar poder a otro el que para sí no lo tenía* » (Fernán Pérez de Guzmán, *Generaciones y Semblanzas*). Si le favori n'est autre qu'un lieutenant de son roi, comment un roi chahuté peut-il se prévaloir d'un favori craint et obéi de tous ? La question soulevée par les contemporains est pure argutie car elle confond incidemment les plans pratique et théorique. Il n'y a guère de contradiction entre une monarchie faible en raison d'une pratique quotidienne politique sans cesse contrariée et une affirmation doctrinaire de pouvoir absolu. Cette rhétorique de légitimation absolutiste offre au favori un cadre conceptuel qui lui permet de pallier autant les insuffisances juridico-institutionnelles de la monarchie que les défaillances humaines de son souverain. Dès lors qu'il est investi, le favori tire son pouvoir de ce cadre théorique et non de la personne du roi.

¹⁰² Fernán Pérez de Guzmán, *Generaciones y semblanzas*, *op. cit.*, p. 715. C'est nous qui soulignons.

écrasante des monarchies du XVI^e siècle. Il porte un coup définitif aux vieux rouages de la société féodale traditionnelle en superposant, aux liens de vassalité d'une société chevaleresque, les liens de sujétion d'une monarchie absolue de droit divin.

Faut-il voir comme une simple coïncidence le rôle qu'eut Gonzalo Chacón auprès d'Isabelle la Catholique¹⁰³ ? L'autoritarisme dont feront preuve les Rois Catholiques n'est que l'aboutissement d'un sillon profond qu'Álvaro de Luna commença à tracer avec conviction. « Una buena parte del impulso que experimenta el absolutismo real en el transcurso, sobre todo, de las dos últimas décadas del reinado de Juan II, que constituirá un legado tan importante de cara a la evolución inmediatamente posterior de este principio se debe a la iniciativa personal del Condestable »¹⁰⁴, ce qui sans doute explique sa mort, sur la simple volonté du roi, « por mandato », sans autre forme de procès : « pereció víctima del monstruo que él había contribuido a alimentar ». En défenseur zélé d'une prééminence royale qu'il avait souhaitée au-dessus des lois, Álvaro de Luna ne pouvait que s'incliner devant le bon vouloir de Jean II. L'ascension incroyable de l'homme et sa chute proprement inouïe sont alors proportionnelles à la très haute image qu'il se faisait de la monarchie castillane.

¹⁰³ Miguel Ángel Ladero Quesada, « La consolidación de los Trastámara en Castilla, Juan II y Álvaro de Luna », dans *El marqués de Santillana, op. cit.*, p. 34 : « Quince años después, Isabel, heredera del trono, aprendería de él (Álvaro de Luna) lecciones políticas, indirectamente, a través de Gonzalo Chacón, tal vez biógrafo del Condestable, y era su servidor y lo había sido de don Álvaro ».

¹⁰⁴ José Manuel Nieto Soria, *op. cit.*